



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Place des femmes dans le numérique dans le cadre de l'organisation de la Robocup

Question orale n° 569

Texte de la question

Mme Catherine Fabre interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la place des femmes dans le numérique dans le cadre de l'organisation de la Robocup à Bordeaux. La Robocup s'est progressivement ancrée comme un rendez-vous rassemblant chaque année 450 équipes venues de 45 pays, 3 500 participants, 40 000 visiteurs, et générant, selon les années, entre 7 et 15 millions d'euros de retombées en six jours de compétition. Il s'agit de la plus grande compétition de robotique et d'intelligence artificielle au monde. La France a été retenue pour l'organisation de la prochaine compétition qui se déroulera à Bordeaux et doit maintenant réussir à faire émerger des équipes susceptibles de participer en plus grand nombre. L'idée est autant de stimuler la robotique française et ses disciplines voisines par la recherche et l'innovation, que de susciter des vocations par la formation. Cet événement est donc l'occasion de mettre en lumière la robotique française mais il représente également une opportunité exceptionnelle pour les jeunes étudiants et chercheurs français. Les femmes sont trop peu nombreuses dans les métiers du numérique et de la robotique, filière pourtant essentielle de l'économie actuelle et future. Le numérique compte 33 % de femmes dans ses effectifs contre 53 % dans tous les secteurs d'activité confondus. Le fossé se creuse encore lorsque l'on parle des profils les plus techniques. Le chiffre moyen de filles dans les écoles et établissements de formation liées au numérique tourne autour de 15 %. Pourquoi se priver de la moitié des talents ? Le changement vers une plus grande mixité tarde malgré une forte mobilisation. Les enjeux économiques et de compétitivité liés à la démarche d'égalité professionnelle ne sont plus à démontrer et la mixité est indispensable à un développement réussi de l'usage des technologies et à leur appropriation par tous. Le plan sectoriel mixité numérique signé par le Gouvernement avec les acteurs du secteur et conclu pour une période de 5 ans, tient compte des enjeux de la mixité des métiers, il faut maintenant tenir compte de l'urgence de la réalisation de cette mixité. Le rapport de Catherine Smadja-Froguel du 20 février 2018 pose la question de savoir si les femmes vont passer à côté de l'opportunité que représente la transition numérique. Pour l'instant, c'est déjà le cas et la France est en retard. Elle lui demande, compte tenu des enjeux que représente la Robocup pour la France et dans un contexte de transition numérique rapide, quels moyens sont employés pour attirer les femmes vers les domaines du numérique, de la robotique et de l'intelligence artificielle.

Texte de la réponse

ROBOCUP ET PLACE DES FEMMES DANS LE NUMÉRIQUE

M. le président. La parole est à Mme Catherine Fabre, pour exposer sa question, n° 569, relative à la place des femmes dans le numérique.

Mme Catherine Fabre. La RoboCup est désormais un rendez-vous rassemblant chaque année 450 équipes venues de 45 pays, 3 500 participants et 40 000 visiteurs. Ses retombées sont estimées, selon les années, à 7 à 15 millions d'euros en six jours de compétition. Il s'agit de la plus grande compétition de robotique et d'intelligence artificielle au monde. La France a été retenue pour l'organisation de la prochaine compétition, à Bordeaux en 2020. Il s'agit de stimuler la robotique française et ses disciplines voisines par la recherche et

l'innovation, et de susciter des vocations.

Les femmes sont trop peu nombreuses dans les métiers du numérique et de la robotique, filières pourtant essentielles de l'économie actuelle et future. En moyenne, les écoles et établissements de formation dans le domaine du numérique comptent environ 15 % de filles.

Pourquoi se priver de la moitié de nos talents ? Les enjeux économiques et de compétitivité liés à la démarche d'égalité professionnelle ne sont plus à démontrer, et la mixité est indispensable à un développement réussi de l'usage des technologies. Le plan sectoriel mixité numérique a été conclu par le Gouvernement avec les acteurs du secteur pour une période de cinq ans.

La mixité doit maintenant advenir de façon urgente, il faut en prendre conscience. Le rapport de Catherine Smadja-Froguel, remis le 20 février 2018, pose la question de savoir si les femmes vont passer à côté de l'opportunité que représente la transition numérique. Pour l'instant, c'est déjà le cas, et la France est en retard. Pire encore, l'écart se creuse : alors que la place des femmes dans les formations scientifiques et techniques de niveau licence et master a progressé de 4 % dans le monde depuis dix ans, passant de 30 % à 34 %, elle a diminué de 3 % en France, passant de 30 % à 27 %.

Monsieur le ministre, compte tenu des enjeux que représente la RoboCup pour la France et dans un contexte de transition numérique rapide, quels moyens sont employés à cette occasion pour attirer les femmes vers les domaines du numérique, de la robotique et de l'intelligence artificielle ?

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

M. Adrien Taquet, *secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.* Madame la députée, le Gouvernement se félicite que Bordeaux ait été retenu pour organiser la compétition internationale RoboCup en 2020, après Montréal en 2018 et Sydney cette année. Ce choix constitue une reconnaissance du territoire dont vous êtes l'élue, et plus largement de la qualité de l'écosystème « tech » français en matière de robotique et d'intelligence artificielle.

Vous avez raison de souligner que les femmes sont encore trop peu nombreuses dans les métiers du numérique. La Robocup et la Conférence internationale sur la robotique et l'automatisation qui se tiendra à Paris également en 2020 seront autant d'occasions de sensibiliser le grand public et les acteurs de l'écosystème, notamment les chercheurs et les chefs d'entreprise, aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes et à la nécessité de la féminisation des secteurs d'activité liés au numérique.

Comme cela a pu être constaté à l'étranger, la promotion de l'intérêt, de la pratique et de la connaissance des sciences connexes à la robotique auprès des plus jeunes, par exemple grâce à la RoboCup Junior, permet d'attirer des jeunes filles vers les professions concernées.

Le Gouvernement partage votre conviction que la diversité est autant un gage de justice sociale que de performance économique. C'est pourquoi la French Tech s'engage elle aussi en faveur de la diversité et donc de la féminisation des métiers du numérique. Après avoir expérimenté une action visant à accompagner trente-cinq entrepreneurs issus de la diversité en Île-de-France, dont 60 % de femmes, la French Tech déploie aujourd'hui un programme plus large pour donner les moyens à chacun, quel que soit son âge, son origine ou son parcours, de rejoindre l'écosystème de la Tech. Si la féminisation des métiers du numérique n'est pas son objectif exclusif, ce programme, intitulé French Tech Tremplin, y contribuera assurément.

Les actions prévues dans ce cadre seront financées à hauteur de 15 millions d'euros par le programme d'investissements d'avenir. Trois types d'actions seront conduites. Tout d'abord, une série d'actions de sensibilisation pour faire découvrir l'entrepreneuriat tech et ses métiers partout en France sera lancée à partir du printemps 2019. Deuxièmement, il est prévu d'accompagner 500 personnes à la création de start-up, avec un mentorat de six mois ; les candidatures pour participer à la première promotion seront ouvertes avant l'été.

Enfin, la French Tech lancera une consultation sur les besoins de recrutement des start-up, et à terme une plateforme facilitera la mise en relation entre les start-up recruteuses, les talents issus de la diversité et les formations disponibles.

Depuis 2011, la Semaine de l'industrie contribue à renforcer l'attractivité du secteur, en particulier auprès des jeunes. Elle promeut également la mixité des métiers et la place des femmes dans l'industrie. En 2018, plus de 550 actions parmi les 2 900 événements labellisés portaient sur la diversité et la mixité des métiers.

Placé sous le haut patronage du ministère de l'économie et des finances, le « Challenge InnovaTech », organisé par l'association « Elles bougent » en partenariat avec la direction générale des entreprises, vise ce même objectif : favoriser la mixité dans les entreprises industrielles et technologiques en informant dès le plus jeune âge les jeunes filles sur leurs métiers. Organisé dans plusieurs régions de France, ce concours intergénérationnel rassemble des équipes composées de jeunes filles lycéennes ou étudiantes et de marraines ingénieures ou techniciennes en poste dans l'industrie et la technologie pour imaginer ensemble les innovations de demain.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Fabre](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 569

Rubrique : Numérique

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2019](#)

Réponse publiée le : 20 février 2019, page 1532

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2019](#)